



ASSOCIATION FLORIAN FILLET  
19 Clos de la Ferme  
76520 - YMARE

## **Conseil d'administration (CA06) du 13 mars 2018 :**

### **Compte – rendu des débats:**

Le mardi 13 mars, à 20h30 s'est tenu le 6<sup>ème</sup> conseil d'administration de notre association.

#### **Étaient présents :**

Maryline Fillet (présidente)  
Benoît Fillet (coordinateur)  
Arnaud Fillet (communication et événementiel)  
Dr Éric Heylesonne (2<sup>ème</sup> vice-président)  
Sandra Savreux (secrétaire)  
Maryjane Galletout (bénévole)  
Valérie Natali (bénévole)  
Mathieu Bras (bénévole)

#### **Étaient absents :**

Catherine Routier (1<sup>ère</sup> vice-présidente) absence non excusée  
Clémence Leboucher (bénévole) absence non excusée  
Claudine Fillet (démissionnaire pour raison de santé)  
Alex Fillet (démissionnaire pour raison de santé)

#### **Ordre du jour :**

1. Election des membres du bureau : Président, vice-présidents, trésorier et secrétaire
2. Programme 2018
3. Journée caritative dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018
4. Questions diverses

#### **Compte-rendu des débats :**

##### **Sujet 1 :**

Réélection des membres du bureau.

##### **Membres sortants :**

Maryline Fillet : Présidente  
Catherine Routier : 1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Eric Heylesonne : 2<sup>ème</sup> vice-président  
Sandra Savreux : Secrétaire  
Stéphane Michel : Trésorier

L'élection des membres du bureau s'effectue dans le cadre du conseil d'administration, conformément à l'article 13 des statuts de l'association.

Les postes à pourvoir sont les suivants : Président, vice-présidents, trésorier et secrétaire.

Candidature de Maryline Fillet au poste de Présidente de l'association : Réélue à l'unanimité.  
Candidature d'Arnaud Fillet au poste de 1er vice-président : Elu à l'unanimité.  
Candidature d'Éric Heylesonne au poste de 2ème vice-président. Réélu à l'unanimité.  
Candidature de Benoit Fillet au poste de trésorier. Elu à l'unanimité.  
Candidature de Sandra Savreux au poste de secrétaire. Réélue à l'unanimité.

La nouvelle constitution du bureau fera l'objet d'une déclaration auprès des services compétents.

### **Sujet 2 :**

Différentes manifestations sont à venir en 2018, en voici la liste :

- 28 et 29 avril 2018 : Stand fête du village à Ymare
- 5 et 6 mai 2018 : Stand à l'association Turc de Canteleu
- avril 2018 : Journée des soins palliatifs avec l'association « La Brise » en Bretagne (date et lieu exact à venir)
- Fin d'année 2018 : Congrès annuel avec la SFAP (date et lieu à venir)
- Courant 2018 : Soirée conférence – À organiser avec un médecin spécialisé en soins palliatifs (Dr Antoine Tillaux ou Dr Alain De Broca par exemple).

Chacune de ces manifestations nécessitera une mise en place de la communication.

La présence des bénévoles est requise autant dans la préparation que le jour des manifestations.

### **Sujet 3:**

La 4<sup>ème</sup> édition de notre journée caritative se déroulera à Ymare le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018. Nous ne serons peut-être pas à l'emplacement habituel, celui-ci étant en travaux pour l'école. A définir dans les prochains mois.

Un programme de la journée (non définitif) a été distribué à chaque bénévole ainsi qu'une feuille de travaux préparatoires. Chacun d'entre nous devra donner la liste de ce qu'il pourra faire afin d'avancer sur la préparation.

Nous recevrons par mail l'affiche de la journée et le courrier afin de démarcher pour récolter les lots. Benoit précise qu'il nous faut plus de lots pour enfants.

Benoit nous explique que nous aurons cette année les structures gonflables pour 220 euros avec en bonus une machine à barbe à papa.

Maryjane va essayer d'avoir un congélateur bas pour pouvoir vendre des glaces.

Arnaud souhaiterait qu'on écrive « douche sur place » sur le bulletin d'inscription des courses afin de mieux communiquer sur cet avantage pour les coureurs.

Il propose l'éventualité d'une participation financière pour le parc enfants sous forme d'euro symbolique. Ce serait l'occasion de donner un petit feuillet (à créer) pour récolter l'adresse mail des parents afin de communiquer plus amplement sur les actions de l'association.

Valérie et Maryjane nous explique que les coureurs ont tendance à partir aussitôt après la remise des lots. Elles proposent de décaler l'horaire de cette remise de lots afin de garder le maximum de personnes pour le reste de la journée. A voir comment ceci peut s'organiser.

### **Sujet 4 :**

Benoit nous informe que l'association a versé six mille cinq cent euros (6500.00€) à la fondation pour les soins palliatifs en janvier 2018.

Il est rappelé que la recherche d'adhérents est une mission permanente ; le fonctionnement de l'association en dépend en grande partie.

L'assemblée générale annuelle se tiendra, au plus tard, d'ici fin mai.

Le conseil est clôturé sur cette information.

Signature de la Présidente :

Mme Maryline Fillet

Signature de la Secrétaire :

Mme Sandra Savreux